

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 4 novembre 2014

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (11) Mme AKPINAR-ISTIQAM, M. BON, M. BOURGUIGNAT, Mme GINDRE, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme OBRIOT, Mme POLONCEAU, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (4) M. MILLOT (représenté par Mme TENENBAUM), M. BERTHIER (représenté par Mme AKPINAR-ISTIQAM), Mme GAUTHIÉ (représentée par Mme MARTIN-GENDRE), Mme LECOMTE-LEGRAND (représentée par Mme GINDRE).

Membres excusés : (2) Mme AVENA, Mme TROUWBOST.

Date de convocation : 24 octobre 2014

Délibération n° : 74-2014

Objet : Résidence Abrioux – convention de mise à disposition de locaux

Par délibération en date du 17 octobre 2012, Madame MEZGUELDI dispose à la résidence sociale Abrioux d'un bureau de 20 m² pouvant servir d'atelier, ainsi que d'un local de type « réserve ».

Cette mise à disposition est gracieuse, dans la mesure où la présence d'un artiste au sein de la résidence peut favoriser l'émergence de projets avec le personnel et les résidents.

Madame Mériame MEZGUELDI s'engage à prendre une assurance multirisque habitation.

La mise en œuvre de cette convention donnant toute satisfaction, les membres du conseil d'administration décident :

- de valider le renouvellement de cette convention de mise à disposition selon les termes de la convention présentée en séance,
- d'autoriser le Président ou son représentant légal à apporter toute modification ne remettant pas en cause son économie générale,
- d'autoriser le Président ou son représentant légal à signer cette convention.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le:

17 NOV. 2014

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,

Françoise TENENBAUM

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
DISH : 1
Receveur Municipal : 2

PUBLIÉ LE - 5 NOV. 2014

